

CONSEIL MUNICIPAL DE VERTRIEU

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

DU 6 JUILLET 2020

L'an 2020, le 6 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SPITZNER Francis, Maire.

Etaient présents : BOULEAU Marie-France, CAILLOT Virginia, COCHAUD Guillaume, DECEVRE Hervé, DELES Florence, DEWIER Valérie, GONON Bernard, HALITIM Véronique, JOUVENCEL Clément, MOREL Fernand, RAPET Gilles, SOLOMBRINO Mathieu, SPITZNER Laurent.

Absent excusé : SEGADO Denis

Secrétaire de séance : DELES Florence

La séance est ouverte par Monsieur le Maire et débute par l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 8 juin 2020.

1- Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 25 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité avec 14 voix POUR :**

- DECIDE pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans les conditions de l'article 1650-1.

Cette liste sera annexée à la présente délibération.

ANNEXE 1 : liste des propositions des personnes appelées à siéger à la CCID

- 1- MAUPOINT Carine
- 2- GARCIA Guillaume
- 3- GAUDIMIER Gérard
- 4- KRZYWOGLOWY Alain
- 5- LACROIX Christophe
- 6- MIEGE Martine
- 7- MILLET Richard
- 8- JARRET Fabienne
- 9- MOULET Franck

- 10- NEYRET Françoise
- 11- PERICHAUD Daniel
- 12- PILLANT Francis
- 13- CHAMPIER Camille
- 14- AUCHERE Claude
- 15- BEAUPOIL Jean-Michel
- 16- BERNE Philippe
- 17- BERTAUX Bruno
- 18- SOLOMBRINO Emilie
- 19- CALLAMAND Marcel
- 20- CHANU Olivier
- 21- HOUTE Patricia
- 22- GROS Bertrand
- 23- DAMOUR Sébastien
- 24- FOLAIN Adeline

2- Budget d'investissement - décision modificative n°1

Le Maire informe le Conseil Municipal que les demandes de subventions pour les aménagements PMR du groupe scolaire ont reçu un avis favorable de la part des services de l'Etat et du département. Sachant qu'il est prévu d'accueillir un enfant en situation de handicap à la rentrée prochaine, Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires pour ces travaux. Il propose donc au Conseil Municipal de délibérer sur les virements de crédits ci-après :

■ <u>CREDITS A OUVRIR :</u>	
CHAP 23 - COMPTE 2313 constructions	12 500 €
■ <u>CREDITS A REDUIRE :</u>	
CHAP 204 - COMPTE 2041512 subventions d'équipement	-12 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité avec 14 voix POUR :**

- DECIDE de régulariser la situation des crédits, telle que présentée ci-dessus.

3- Désignation d'un délégué au CNAS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué élu pour représenter la commune au sein des instances du CNAS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité avec 14 voix POUR :**

- de désigner Monsieur Gilles RAPET, Adjoint au Maire délégué à la gestion du personnel communal.

4- Questions diverses

* **commission de contrôle des listes électorales :** Après chaque renouvellement général des conseils municipaux, une commission de contrôle des listes électorales doit être instituée dans chaque commune. La commission aura pour missions d'examiner la régularité des inscriptions et radiations validées par le Maire et de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires présentés par les électeurs.

Le Maire propose de nommer les personnes suivantes :

- Guillaume COCHAUD en tant que conseiller municipal
- Muriel DECEVRE en tant que déléguée de l'administration
- Pierre CONTISSA en tant que délégué du tribunal judiciaire.

Le Conseil Municipal valide la composition de cette commission.

*** point sur les opérations en cours :**

- Fernand MOREL :

↳ Animation du 29/30 août 2020 : Vertrieu Liberty Camp. Une autorisation préfectorale est nécessaire pour cette manifestation qui se déroulera dans le respect des mesures sanitaires. Une demande de subvention auprès du Département de l'Isère sera déposée par le Comité des Fêtes, porteur du projet.

↳ Remise du prix « Vieilles maisons françaises » : la classe de CE1 s'est vu décerner le 2^e prix régional « patrimoine à la une » dans le cadre d'un concours organisé par la revue VMF patrimoine.

↳ Présence d'un commerçant en épicerie tous les vendredis matins sur la place du 19 mars 1962.

- Hervé DECEVRE :

↳ école : un marquage au sol avec un nouveau tracé des places de stationnement est prévu très prochainement.

↳ Mise en place d'un caniveau « rue du Serverin » pour la récupération des eaux pluviales

↳ Poteaux incendie : un devis a été demandé pour la vérification de tous les PI de la commune avec un contrôle systématique des pressions.

- Gilles RAPET :

↳ La signalétique et les guidelignes podotactiles seront posés à l'école le 7 et 8 juillet.

↳ Les travaux de rénovation du plafond de l'église sont programmés le 8 juillet.

↳ Un devis a été validé pour le changement de l'éclairage au terrain multisports.

- Véronique HALITIM :

↳ Personnel communal : Lorry DUBOIS quitte notre collectivité après 3 ans de bons et loyaux services, et sera remplacée par Myriam PICAUD à la rentrée prochaine. Myriam sera chargée de l'animation du périscolaire et de la surveillance des élèves dans la cour pendant la cantine.

- Francis SPITZNER :

↳ Vitesse sur la RD 1075 : Monsieur le Maire a rencontré le Directeur du Territoire du Haut-Rhône Dauphinois au carrefour d'entrée du village. S'agissant d'une route à forte circulation, il n'est pas envisageable de mettre en place ni feux tricolores, ni plateau... Il faudrait mandater un bureau d'étude afin de chiffrer les aménagements possibles sachant que le coût de l'étude et des travaux seraient à la charge de la municipalité (subvention possible au titre des amendes de police).

Monsieur le Maire propose dans un premier temps, de faire un courrier au Préfet de l'Isère pour demander l'installation d'un radar au carrefour.

*** tour de table :**

- Marie-France BOULEAU :

↳ rappel aux élus : cérémonie du 14 juillet à 11h15 au monument aux morts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Prochaine séance du conseil municipal : 14 septembre 2020 à 18h30